

Financement des retraites



Nos propositions

Février 2020

Sommaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONFÉRENCE DE FINANCEMENT : LA CGT PORTE SON PROPRE PROJET	3
Contexte	3
Introduction.....	4
Retraites : un déficit construit de toutes pièces	4
A. Des hypothèses comptables discutables.....	4
B. Même en prenant le scénario retenu par le gouvernement il n’y a pas de problème budgétaire à court terme.....	5
La protection sociale, c’est 20 milliards d’excédents en 2025.	5
Améliorer le système de retraites : nos propositions	5
Financer nos propositions	6
A. Les moyens nécessaires pour améliorer notre système	6
B. Augmenter les recettes de la protection sociale pour financer nos propositions	6
1. Augmenter les recettes par une politique salariale et de l’emploi	6
2. Augmenter les cotisations sociales pour stabiliser à long terme le système.....	6
3. Mettre le capital à contribution	7
Des propositions réalistes	7
En guise de conclusion	7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONFÉRENCE DE FINANCEMENT : LA CGT PORTE SON PROPRE PROJET

En marge de son projet de réforme des retraites, le gouvernement a organisé la première séance de sa « *conférence de financement* » ce matin au ministère de la Santé et des solidarités mais sans le nouveau ministre qui préférerait, visiblement, intervenir dans les médias...

Toutes les organisations syndicales et patronales ont participé à cette réunion, alors qu'aucun ministre ne s'y est déplacé. Le gouvernement a ainsi préféré déléguer le pilotage entier de cette conférence à un retraité... et a confirmé, par son absence, la déconnexion de cette conférence du reste de la réforme et du débat parlementaire.

La CGT avait accepté de participer à cette première réunion, à la double condition de pouvoir mettre sur la table son propre projet de réforme et d'inviter un expert indépendant. Notre délégation a rappelé son diagnostic, en s'appuyant sur l'intervention de Michael Zemmour, économiste spécialiste de la protection sociale. Celui-ci a démontré que le déficit de 12 milliards en 2027, dont la résorption est l'objet unique de cette conférence, est le fruit de choix comptables et politiques contestables et que des alternatives sont possibles.

Forte de cette expertise et après avoir rappelé l'opposition ferme d'une majorité de l'opinion publique au projet de réforme du gouvernement, la délégation CGT a pu dérouler ses propositions, portant des perspectives de progrès social et fondées sur l'amélioration du système actuel ainsi que sur la recherche de nouvelles pistes de financement à court et long termes.

Discuter de la pérennité de notre système solidaire de retraites aurait dû être l'enjeu principal de cette conférence mais c'est la seule chose dont le gouvernement n'a pas voulu parler. Celui-ci a, en effet, contraint les champs de cette conférence en excluant d'emblée les seules mesures susceptibles d'apporter des recettes supplémentaires comme la hausse des salaires ou du taux de cotisations patronales.

Dans ces conditions, elle ne peut servir qu'à avaliser un recul social sans précédent, en ne faisant peser les mesures d'économie que sur les futurs retraités et pensionnés. Les cartes sont aujourd'hui dans les mains du gouvernement. À lui d'accepter maintenant de discuter sur la base de nos propositions et de notre projet. La CGT n'acceptera pas de discuter d'une régression sociale sans précédent pour les futurs retraités et pensionnés, sur la base d'un postulat de réforme budgétaire plus que contestable.

Montreuil, le 18 février 2020

Contexte

Nos propositions pour les retraites s'inscrivent dans le projet social que nous portons.

L'enjeu des retraites n'est pas déconnecté de la protection sociale dans son ensemble, attaquée de toutes parts par le gouvernement.

La question des retraites ne peut se penser sans lien avec la création et la répartition des richesses, c'est-à-dire les ressources du système.

Urgence sociale et urgence climatique doivent nous conduire à changer de paradigme. Ce nouveau paradigme doit intégrer une baisse du temps de travail, dont l'âge de départ en retraite est une modalité.

Introduction

La finalité du projet gouvernemental est la volonté de bloquer les dépenses pour les retraites sous la barre des 14% du Produit Intérieur Brut (PIB).

S'agit-il d'ailleurs bien de 14% ou de 12,9% comme l'indique l'étude d'impact (*soit une baisse de plus de 23 milliards d'euros constants sur les 325 milliards du système de retraite*) ?

Le gouvernement veut diminuer la part des retraites dans la richesse produite alors que le nombre de retraités va augmenter sans faire de perdant ? Ou plutôt inciter les salariés à recourir aux fonds de pension pour maintenir leur niveau de retraite ?

Le gouvernement a-t-il prévu une augmentation miraculeuse du ratio actifs/retraités ? Non, et le projet gouvernemental c'est bien la diminution des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite.

Nous proposons un autre projet, financé, crédible, assis sur la cotisation sociale. Rappelons que 57% des ménages sont non-imposables sur le revenu du fait d'un salaire trop faible, alors que 100% des travailleuses paient des cotisations sociales.

Retraites : un déficit construit de toutes pièces

Comme de nombreux économistes, nous ne partageons pas le diagnostic du Conseil d'Orientation des Retraites, dont les hypothèses sont taillées pour justifier la réforme.

Le chiffre de 12 milliards retenu par le gouvernement dépend des conventions retenues pour le traitement des fonctionnaires de l'Etat ; il n'a strictement pas de sens économique.

Ce chiffrage intègre le Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) qui est extrêmement sensible aux variations de l'emploi. Les deux tiers des dépenses du FSV servent à compenser les périodes de chômage.

A. Des hypothèses comptables discutables

Il y a une stagnation du taux d'activité des femmes alors qu'il a augmenté de 4 points ces 15 dernières années et qu'il reste un écart femmes/hommes de 10 points. Or un taux d'activité plus élevé donne plus de cotisantes. Avec un taux d'activité des femmes égal à celui des hommes, nous aurions 1,5 million de cotisantes en plus soit 12 milliards de cotisations retraites supplémentaires (*mais cela impliquerait un nombre d'emplois disponibles suffisants*).

C'est sans compter les temps partiels imposés par l'employeur qui privent les caisses de retraites d'1,5 milliards €. Il y a une baisse de 90 000 emplois publics jusqu'en 2022, alors qu'au moins 400 000 emplois sont nécessaires rien que pour la santé.

Cela conduit mécaniquement à baisser les ressources du système d'environ 1,5 milliard.

Il faut aussi compter avec une stagnation du point d'indice.

C'est une réduction des cotisations, d'autant plus que le taux de cotisations patronales est plus élevé pour l'Etat employeur.

Le point d'indice n'a augmenté que de 1,2% en 10 ans.

Une augmentation du point d'indice de 1% apporterait 750 millions d'euros.
Si le point d'indice avait suivi l'inflation, c'est 8 milliards de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.

B. Même en prenant le scénario retenu par le gouvernement il n'y a pas de problème budgétaire à court terme.

12 milliards de « déficit » en 2025 c'est 4% des dépenses du système (325 milliards €). Cela correspond à une augmentation de 0.8 points de cotisation en 5 ans et à une cotisation sur les dividendes avec un taux à 28% (c'est-à-dire le taux de cotisations retraites sur les salaires).

Le système de retraites dans son ensemble dispose de 150 milliards € de réserves.

Le COR lui-même reconnaît que le déficit est temporaire avec un retour à terme à l'équilibre.

La protection sociale, c'est 20 milliards d'excédents en 2025.

Avec un taux de chômage à 7% en 2025 soit 500 000 emplois supplémentaires, l'UNEDIC aura un excédent de 12 milliards.

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, créée en 1996 et dont nous avons contesté la mise en place ; elle perçoit la CRDS et une partie de la CSG) aura remboursé la « dette sociale » en 2024. Cela représente plus de 16 milliards par an.

La branche famille sera en excédent de 3 milliards en 2025.

La branche AT/MP aura 8,6 milliards d'excédents en 2023.

En gardant le scénario du gouvernement (12 milliards de déficit du système de retraites), la protection sociale prise globalement sera en excédent de 20 milliards d'euros ! Il n'y a aucune urgence financière !

Améliorer le système de retraites : nos propositions

Départ en retraite à 60 ans pour toutes et tous (*hors départs anticipés pour les métiers pénibles*).

Revenir au calcul sur les 10 meilleures années pour le privé.

Conserver le calcul sur les 6 derniers mois pour le public étant donnée la trajectoire de leur rémunération.

Prise en compte des années d'études.

Concernant la pénibilité : prise en compte des situations réelles de travail et reconnaissance de toutes les formes de pénibilité par grands corps de métier.

Taux de remplacement minimum de 75%. Dans tous les cas, pas de pension inférieure au SMIC CGT (1800€) quel que soit le régime de retraite.

Cela inclut également les agriculteurs et pose la question de la juste rémunération de leur travail.

Financer nos propositions

Le projet que nous portons a bien évidemment des implications financières.

La redistribution est l'élément central de notre système par répartition, à l'opposé de l'individualisation du régime par points. Pour le financer, nous avons un éventail de propositions claires et chiffrées. C'est notre travail, et donc la cotisation qui finance la protection sociale.

A. Les moyens nécessaires pour améliorer notre système

Retraite à 60 ans avec prise en compte des années d'études : 27 milliards.

Prise en compte des 10 meilleures années : 7 milliards d'euros. Prise en compte de la pénibilité : coût brut de 7 milliards d'euros.

B. Augmenter les recettes de la protection sociale pour financer nos propositions

Il y a 4 leviers principaux :

1. Politique salariale et de l'emploi.
2. En finir avec les exonérations de cotisations.
3. Mise à contribution du capital.
4. A long terme, ajuster le taux de cotisation sociale.

1. Augmenter les recettes par une politique salariale et de l'emploi

L'égalité femmes/hommes c'est 6,5 milliards € de cotisations retraites. Une hausse de l'emploi de 2,4% représente 9 milliards € de cotisations sociales dont 4,5 milliards pour les retraites (*et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage*).

La création de 100 000 emplois c'est 800 millions d'euros de cotisations retraites. La réduction du temps de travail avec l'abaissement de l'âge de départ en retraite à 60 ans permet de réaliser 12 milliards d'économies sur l'assurance chômage avec la fin de l'indemnisation des plus de 60 ans et l'accès à l'emploi pour les jeunes.

Une hausse des salaires de 5% dans le privé c'est 18 milliards € de cotisations supplémentaires pour la Sécurité Sociale et 9 milliards € pour la branche retraites. La hausse du point d'indice de 5% représente 4 milliards € de cotisations retraites.

2. Augmenter les cotisations sociales pour stabiliser à long terme le système

La fin des exonérations de cotisations a minima pour le CAC 40 rapporterait 5,5 milliards. Pour rappel, la Cour des Comptes chiffre l'ensemble des « niches sociales » à 90 milliards par an. La sur-cotisation des emplois précaires (*CDD, intérim*) d'un point c'est 1 milliard.

Le déplafonnement des cotisations pour les salaires au-dessus de 27500€ par mois (*8 plafonds de la sécurité sociale*) représenterait 1 milliard d'euros. L'augmentation de l'assiette des revenus soumis à cotisations salariés et employeurs (*intéressement, participation, épargne salariale, épargne retraite*) représente 10 milliards de cotisations, que l'on pourrait principalement affecter aux retraites.

A long terme, il faudrait augmenter le taux de cotisation sociale (*tout en augmentant les salaires*) en fonction des prévisions démographiques.

3. Mettre le capital à contribution

L'élargissement de l'assiette aux dividendes versés par le CAC 40 permet d'obtenir 14 milliards € avec un taux à 28%. On ne peut chiffrer cela que pour le CAC 40 étant donné l'opacité de ces chiffres pour le reste de l'économie mais ce sont bien tous les dividendes qui doivent être soumis à cotisations. Le chiffre de 14 milliards est donc sous-évalué.

Soumettre les plateformes numériques à la cotisation pour les retraites ce n'est pas moins de 500 millions € (*part patronale*).

Des propositions réalistes

Au total, nos propositions rapporteraient une somme de l'ordre de 70 milliards € par an pour la protection sociale ; de quoi largement stabiliser notre système de retraite.

Un retour au partage de la valeur ajoutée de 1982 (*part du travail de 73,5% contre 66,5% aujourd'hui*) représenterait aujourd'hui un transfert du capital au travail de 85 milliards d'€. Nos propositions sont donc largement finançables.

En guise de conclusion

L'opposition entre ce que nous portons et ce que le gouvernement prévoit est claire :

Le gouvernement veut faire des pensions et de l'âge de départ des variables d'ajustement pour respecter ce totem des 14% du PIB.

Nous voulons ajuster les ressources pour améliorer en profondeur notre système de retraites solidaire actuel.

Deux projets de société qui s'opposent

Celui du gouvernement, budgétairement inique et qui ouvre la voie à la capitalisation et au renforcement des inégalités.

Le nôtre, finançable, crédible, et résolument tourné vers la cotisation et la répartition pour améliorer et renforcer le système actuel.

Du fait des attaques multiples des gouvernements successifs, déjà plus de 240 milliards d'euros sont placés pour la retraite par capitalisation, sans compter les dizaines de milliards sur les produits d'assurance-vie en vue de la retraite.

C'est le résultat de la perte de confiance organisée dans notre système. Notre projet n'augmente pas la somme des efforts mais les socialise pour que vive le principe de solidarité propre à notre modèle social.

Nous mènerons cette bataille pour la protection sociale et contre les marchés financiers jusqu'au retrait du projet.



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex

Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42

E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr